

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	619-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	640-669

Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes

Médjo DAHOUE

Enseignant-chercheur en histoire médiévale
Département d'histoire
Université de Bondoukou
dahouemedjo@gmail.com

Yao Adjoumani Victor MANZAN

Enseignant-chercheur en histoire médiévale
Département d'histoire
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
yegoman1211@gmail.com

Résumé

La troisième croisade a laissé une empreinte historique importante dans les annales. À la lumière des sources écrites des chroniqueurs arabes, l'on comprend que l'ampleur historique de cette croisade procède de ses enjeux, des personnalités des principaux acteurs, de son déroulement et ses dénouements. Cette croisade pour la chrétienté occidentale était le moyen par lequel, l'honneur du christianisme devrait être rétabli après l'annexion de villes et lieux saints chrétiens, en Orient, sous l'égide de Saladin. Du côté oriental, à travers la résistance face à cette expédition franque, les musulmans entendaient démontrer leur attachement et leur intérêt au patrimoine de l'islam et pour sa protection. Au regard des enjeux, de la mobilisation et de la détermination des principaux acteurs (surtout Saladin et Richard cœur de lion), ce conflit se voulait total. Mais, les réalités du terrain vont contraindre Saladin et Richard Cœur de Lion à opter pour un rapprochement. Le caractère las, onéreux, de ce conflit, avec son corolaire de nombreuse perte en vie humaine et matérielle, justifie la volonté des souverains d'y mettre fin par la trêve de Ramallah signée en 1192.

Mots clés : Troisième croisade, paradoxe, relations, Saladin, Richard Cœur de Lion

Abstract

The Third Crusade left a significant historical imprint. The historical scope of this crusade stems from its Stakes, the personalities of mains actors, its outcomes. This crusade for Western Christendom was the means by Which the honor of Christianity was to be restored after the annexation of Christian cities and holy sites in Latin East under the aedis of Saladin. On the eastern side, through resistance to this Frankish expedition, Muslim intended to demonstrate their attachment and interest in the heritage of Islam and its protection. Given the stake, the mobilization, and determination of the actors, this conflict was intended to be total. However, the realities on the ground forced Saladin and Richard the lionheart to opt for a rapprochement. The tiresome and costly nature of this conflict, with its corollary of numerous humans and material losses, justified the sovereigns' desire to end it with the Truce of Ramallah signed in 1192.

Keywords : Third crusade, Paradox, Relationship, Richard the Lionheart

Introduction

La troisième croisade (1188-1192) est un conflit, à relent religieux, qui a opposé la chrétienté d'Occident aux Ayyubides après la conquête de la majeure partie du royaume de Jérusalem par Saladin. Cette croisade a mis en relation Saladin et Richard cœur de lion. Saladin, fondateur de la dynastie des ayyubides, fut l'un des grands défenseurs de l'Islam contre les incursions chrétiennes dans le *Dar-al-Islam*¹ au Moyen Âge. Richard Cœur de lion, Roi d'Angleterre, devient le chef unique de la troisième croisade après la mort de Frédéric II (1189) et le départ de Philippe Auguste en Occident en 1191. Ils sont décrits par les chroniqueurs arabes comme des souverains aguerris aux charismes exceptionnels. Les relations entre le sultan et le Roi se caractérisent par leur ambiguïté. Adversaires religieux, Saladin et Richard Cœur de Lion sont des ennemis acharnés dans le cadre du conflit pour le contrôle total de Jérusalem et de la Syrie-Palestine en générale. Cependant, leurs relations ne se réduisent pas à des conflits et des polémiques. L'un et l'autre manifeste parfois une franche admiration pour la bravoure de l'adversaire. Dans leurs relations, on perçoit aussi la courtoisie, le respect mutuel et des échanges diplomatiques qui aboutissent à une trêve entre croisés et musulmans marquant ainsi la fin de la troisième croisade.

Par ailleurs, comment expliquer le paradoxe des relations entre Saladin et richard cœur de Lion, qui mêlaient bellicisme et pacifisme pendant la troisième croisade ? Comme l'indique le sujet de notre article, nous allons traiter la question à partir de témoignages écrits de chroniqueurs arabes que nous allons citer progressivement. Notre choix est lié à l'importance historique de leurs récits. Certains ont été des témoins oculaires, d'autres des compilateurs, dont les récits, ont été élaborés à partir d'auteurs contemporains des faits. Cet article a pour objet d'analyser les aspects contradictoires des interactions entre le sultan Ayyubide et le Roi d'Angleterre. Il s'agit de chercher à comprendre pourquoi à l'adversité succède la courtoisie et au-delà, la diplomatie dans les relations entre les souverains pendant la troisième croisade. Pour ce faire, la méthode d'approche qui nous semble plus appropriée pour aborder nos sources est le constructivisme social qui soutient l'idée que nous ne pouvons pas, à travers les sources, reconstituer le passé tel qu'il était, mais tel que les acteurs et observateurs contemporains et tardifs l'ont perçu selon leurs catégories et modèles d'explication du monde (G. Galvez-Behar, 2009). Cette étude se fera en deux parties. La

¹Le *Dar-al-Islam* est l'ensemble des territoires où l'islam est la religion dominante (J. Tolan 2009 : 8-9)

première partie sera axée sur les rapports conflictuels entre Saladin et Richard Cœur de Lion. La seconde partie montrera le contexte des relations diplomatiques et ses résultats.

1- L'adversité entre le sultan et le roi

Les relations entre Richard cœur de lion et Saladin commencent par la guerre dans le cadre de la troisième croisade. L'opposition des souverains, ayant pour but d'asseoir, pour l'un comme l'autre, la domination de sa religion donc de son peuple au Proche-Orient, suscite de nombreux affrontements et débouche sur de nombreuses difficultés pour les deux camps.

1.1- Le contexte de la troisième croisade et les revers des croisés en Orient

La troisième croisade est, selon les chroniqueurs arabo-musulmans, la conséquence de l'annexion, par Saladin, de nombreux territoires de l'Orient Latin., Saladin justifie ses conquêtes par le fait que « *la cité sainte est restée aux mains des infidèles pendant quatre-vingt-onze ans sans que Dieu y reçoive l'hommage d'un adorateur (...), alors qu'elle est le siège des prophètes, la résidence des saints (...)* » Imad ad-Din (1977 : 177-178). Lorsque les Francs répliquent une année après, pour Ibn al-Athir (1906 : 4) « *les francs furent poussés par des mobiles religieux et spirituels* ».

En s'appuyant sur les regards des chroniqueurs, on peut conclure que les objectifs des expéditions musulmanes et chrétiennes étaient essentiellement religieux. Globalement l'enjeu de cette expédition, pour les belligérants, était la lutte pour la domination de Jérusalem et de ses lieux saints. L'enjeu des batailles se situe autour du royaume Latin de Jérusalem. Géographiquement, avant 1187, « le royaume latin de Jérusalem constituait un territoire allongé depuis l'Asie Mineure au Nord jusqu'au Sinaï au sud ; d'ouest en est se succèdent une étroite plaine côtière, une chaîne de montagnes (Liban), une dépression (Bakaa-Jourdain) et un plateau incliné vers le désert » (A. Démurger, 2006 : 180). « Ce royaume est constitué de quatre seigneuries que sont les principautés de Jérusalem et d'Antioche, et les Comté d'Edesse et de Tripoli » (S. Konin et M. Dahoué 2021 : 206).

Précisément, les hostilités ont eues lieu dans la seigneurie de Jérusalem. Elle a été une entité territoriale qui comprenait une vaste région. Jérusalem (la ville elle-même) était le centre spirituel et politique de la seigneurie². Suite aux expéditions de Saladin, la majeure

²Le territoire se présente comme suit : À l'ouest, il touchait la mer Méditerranée. À l'est, la seigneurie s'étendait jusqu'aux rives du fleuve Jourdain. Au sud-ouest, au, le royaume s'étendait jusqu'à Gaza. Au nord, il incluait des villes comme Césarée, Haïfa, et Tyr. En somme la seigneurie de Jérusalem s'étendait le long de la côte méditerranéenne sud, de Jaffa au nord à Ascalon au sud.

partie de la seigneurie de Jérusalem est sous domination musulmane en 1187. Les expéditions de Saladin ont fortement ébranlé la seigneurie de Jérusalem et par-dessus le royaume latin de Jérusalem. J. Richard (1994 : 47) relève que « l'armature sociale et religieuse de l'implantation franque avait été détruite, la nation qui s'était formée outre-mer avec sa particularité de sa vie religieuse et de sa civilisation avait été réduite. Les bourgades et les villages avaient été vidés de leurs populations occidentales ». C'est face à cette situation que les chrétiens d'Occident réagissent.

Selon M. Balard (1988 : 171) « arrivé à Acre le 8 juin 1191, avec un gros contingent Richard cœur de Lion hâte les opérations de siège et obtient la capitulation de la garnison le 12 juillet 1191 ». Il s'empare ensuite de Jaffa, Ascalon Arsuf et Césarée. Après plusieurs tentatives infructueuses à Jérusalem, Richard Cœur de Lion se replie et propose un accord de paix à Saladin. Pour Ibn al-Athir (1906 : 55), Cela est dû au fait que le roi d'Angleterre et son armée « *reconnurent combien leurs approvisionnements étaient peu considérables, et ce que les gens qui les apportaient avaient à endurer de la part des musulmans.* ». En effet, la conquête de Jérusalem paraissait trop risquée pour les croisés. Ils craignaient d'être coupés de leur ravitaillement à cause du fossé que Saladin avait fait creuser. Aussi Richard cœur de Lion craignait de manquer d'eau dans cette région où la température était parfois très élevée. Il se rend compte qu'il ne pouvait, dans ces conditions, mener un siège suffisamment long.

En Orient, les croisés étaient confrontés à de nombreuses difficultés. Militairement la troisième croisade avait affaibli les croisés. Ils ont enregistré de nombreuses victimes dans leur rang. La première victime fut l'Empereur Germanique Frédéric Barberousse. Les circonstances de la mort de l'Empereur sont ainsi expliquées par Baha ad-Din (1884 : 163) :

Le roi ayant alors réuni toutes ses troupes, alla se poster sur le bord d'une rivière, et, après avoir mangé et fait un somme, il eut envie de se baigner dans cette eau froide, ce qu'il fit. Mais en sortant de l'eau, il fut atteint (...) d'une grave maladie causée par la fraîcheur de l'eau, et en mourut après avoir langui quelques jours (...).

Selon la version d'Ibn al-Athir, l'empereur Frédéric Barberousse serait mort par noyade. Pendant la troisième croisade, l'empereur Frédéric Barberousse était l'un des principaux chefs d'expéditions aux côtés de Richard cœur de Lion et de Philippe Auguste. À la tête d'une impressionnante armée l'annonce de son arrivée créa la stupeur chez les musulmans, ce qui les contraignit à modifier leur plan de campagne. Sa mort fait baisser la pression psychologique de l'ennemi, fragmente les forces de la croisade et réduit le nombre de croisés puisque beaucoup de ses hommes découragés ont décidé de retourner en Occident. En plus du

souverain, les croisés ont perdu un nombre important de leurs combattants pendant les batailles. À ce sujet, Baha ad-Din (1884 : 222) souligne qu'en une seule bataille, « (...) *le nombre des ennemis tués à l'aile gauche était de quatre milles cent et plus* ». Le chroniqueur précise qu'il y avait eu aussi des victimes au centre et à l'aile droite que d'autres personnes avaient compté. Selon Ibn al-Athir (1906 : 12), « *le nombre de mort (...) s'élevèrent à dix milles environs (...) la généralité des victimes appartenait aux chevaliers* ». Les musulmans firent aussi de nombreux prisonniers lors des razzias, des embuscades et des guerres de siège.

À l'analyse de ce qui précède, on retient que les difficultés s'étaient accentuées dans le camp des croisés. En effet, les vivres manquaient. Tout était cher. Seuls les riches pouvaient acheter les produits de base. Pendant que la famine sévissait, les conditions sanitaires se dégradèrent à cause des nombreuses pluies qui tombaient sur les cadavres qui jonchaient le théâtre des opérations. « Les chevaux qui devaient servir de monture servaient de nourriture. Les hommes ne mourraient plus par les flèches de Saladin, mais par la faim et de terribles infections » (J. Philippe, 2010 : 125). Même le roi tomba malade.

En plus de problèmes militaires et humanitaires, les rivalités politiques avaient fragilisé l'unité des francs. La question de la gouvernance du royaume de Jérusalem crée une crise politique au sein des croisés. Lorsque la crise éclate, les rivalités politiques entre les barons francs resurgissent. Philippe Auguste prend parti pour Conrad, Richard se déclare pour Guy de Lusignan. À en croire J. Richard (1994 : 241) pour trouver une issue pacifique à cette crise, « Richard réunit une assemblée à Ascalon, en avril, pour trancher le débat. L'unanimité se fit pour lui demander de laisser le royaume à Conrad. Mais, Conrad de Montferrat ne vit pas la conclusion de la paix de Ramla et ne réussit pas à ceindre la couronne royale qu'il ambitionnait ». Il fut assassiné le 28 avril 1192 à Tyr. En outre, la rivalité politique entre les rois de France et d'Angleterre a été l'un des fondements de l'option diplomatique des croisés.

En effet, en 1192 c'est, en pleine offensive de Jérusalem, que des messagers d'Angleterre annoncent à Richard que sous les auspices de Philippe Auguste, Jean Sans Terre, frère de l'anglais, alors régent tenait à s'emparer du pays. On fit savoir à Richard que son frère avait même déjà écarté tous les conseillers du roi et dévaliser le trésor. Richard cœur de Lion comprend qu'il faut rentrer pour sauvegarder son trône. Cette rivalité brisa la croisade après la prise d'Acre. Le roi d'Angleterre savait qu'il ne pouvait garder Jérusalem pendant longtemps s'il arrivait à la conquérir à cause de son départ en Occident et des querelles au sein de la communauté chrétienne. Il opte alors pour la paix, seule condition pouvant garantir les conquêtes franques et assurer une sécurité pour la population chrétienne d'Orient latin.

Face à la contre-offensive franque, portée par le roi d'Angleterre, Saladin mobilise les musulmans, sous le sceau du *Jihad*, afin de résister à leurs velléités d'invasion du *Dar-al-Islam*.

1.2 La défense du *Dar al-Islam* et ses conséquences sur le sultanat Ayyubide

L'Islam prescrit aux musulmans la solidarité, autour de l'idéologie du jihad, pour la protection de ses acquis contre ses ennemis. L'exécution de cette tâche est dévolue aux souverains. Selon Ibn Abi l-Damm (1993 : 183) garant du bien-être du peuple, de la perpétuité de l'islam et de ses lieux Sacrés « *le sultan est celui par lequel Dieu très haut Très haut renforça la religion et ses fidèles, celui à qui l'on se fie le bon conseiller, le compatissant. Il fait ce qu'il pense être bon et qui à ses yeux, le plus important pour le bien-être* » de ses sujets. Dans l'exécution de sa mission en tant que guide de la *umma*, Saladin récupère des territoires musulmans tombés sous la domination chrétienne en 1099. Il défait les Francs à Hatin, reprend Acre, Haïfa, Césarée, Arsûf, Jaffa, Tibnin et Sidon. Le 2 octobre 1187, Jérusalem, chef-lieu de la seigneurie et signe tangible de la foi chrétienne, tombe aux mains de l'Islam. Ainsi, de leurs vastes territoires du début du XII^e siècle, les chrétiens ne conservent que Tyr, Tripoli, Antioche et quelques forteresses isolées³. Saladin devient ainsi le porte-Flambeau du *Jihad* contre les Francs.

Les affrontements entre Saladin et les croisés atteignent leur paroxysme pendant la troisième croisade. En effet, selon Ibn al-Athir (1906 : 3) suite à l'*aman*⁴ accordé aux Francs après la prise de Jérusalem « *le rassemblement des Francs à Tyr était devenu considérable* ». En 1188 sorti de prison, Guy de Lusignan⁵ « rassembla les chevaliers qui avaient échappé à la défaite et à la conquête des places fortes par Saladin. Le roi de Jérusalem avait aussi obtenu l'appui naval des Pisans, et plusieurs défenseurs de Tyr l'avaient rejoint » (J. Richard 1994 : 236). L'assaut de Saint Jean d'Acre est donné par Guy de Lusignan et Conrad de Montferrat. Baha ad-Din (1884 : 218-219) conseillers et biographe de Saladin rapporte que « *quand Saladin arriva devant Acre, il vit que les Francs l'avait investie d'une mer à l'autre et qu'il ne restait aux musulmans aucune voie d'accès à la place. Il prit donc à son tour position en face d'eux* ». Les chroniqueurs nous rapportent que quand les Latins se dirigeaient vers la

³ Les forteresses qui restèrent sous la domination des francs en orient après la conquête ayyubide étaient le crac du chevalier, le Beauvoir, le château neuf et le crac Montréal.

⁴C'est un principe qui stipule d'accorder la vie sauve aux habitants, militaires et civils d'une ville ou d'une place forte qui capitule. Quant à leurs biens, ils peuvent être sujets de négociation.

⁵Il fut remis en liberté en mai 1188 par Saladin.

ville portuaire, les conseillers demandèrent au sultan de réagir au plus vite. Mais, au départ Saladin n'avait accordé une grande importance à cette attaque. Pour lui, c'est juste une diversion destinée à lui faire lever le siège Beaufort. Du fait de cette attitude, qu'Ibn al-Athir considère comme une « négligence » de la part du Sultan, l'armée musulmane prend du retard. Lorsqu'elle atteint les abords d'Acre, Guy avait déjà pris position sur les hauteurs voisines de la ville qu'il avait hâtivement fortifiée. Face aux musulmans, l'armée latine reconstituée tient ses positions.

À partir de 1190, ils obtiennent les renforts des armées royales d'Occident. Toutes les troupes sont transportées par la marine italienne. En plus des Pisans qui étaient déjà aux côtés des chrétiens Latins « les Génois offrirent leurs bons offices au roi de France pour transporter son armée outremer. Les Vénitiens envoyèrent également une flotte, tandis que les contingents des différentes villes communales (Brescia, Cérémonie et Vérone) suivirent l'empereur Frédéric Ier » (F. Cardini (1997 : 31). L'ensemble de la flotte italienne constituait une puissante armada composée de centaines de navires qui avait une parfaite maîtrise des eaux. En conséquence, « *les francs avaient bloqué le port d'acre au moyen de leurs navires afin d'empêcher les bâtiments musulmans d'y entrer. Aussi une grande disette régnait dans la ville* » (Baha ad-Din, 1884 : 178).

Le proche collaborateur de Saladin, le chroniqueur Baha ad-Din justifie la faiblesse de la marine ayyubide par le fait que les musulmans avaient perdu des navires et des marins lors de la bataille de Tyr. A ce sujet, Baha ad-Din (1884 : 103) nous explique que pendant cette expédition « *la flotte des infidèles sortit du port de Tyr, les attaqua (les marins musulmans) à l'improviste, leur prit cinq navires avec les deux commandants et tua beaucoup de monde de la flotte musulmane (...)* ». Saladin tente de trouver une alternative à la faiblesse de la marine musulmane en sollicitant l'aide des Almohades qui avaient l'une des plus puissantes marines en méditerranée. Mais, du fait de la méfiance qui existait entre le Khalif Al-Mansur et Saladin, la marine Almohade refuse de prêter mains fortes à leurs coreligionnaires Ayyubide.

En somme,

« les renforts fraîchement arrivés d'Occident changent diamétralement les données de la situation devant Acre. Assiégée, à court d'eau et de vivres, Acre était réduite à la dernière extrémité. Le rapport de force qui connaissait jusqu'ici un équilibre quasi parfait penche d'ores et déjà en faveur des Croisés » (M. Deabes, 2003 : 189-222).

Les difficultés des musulmans apparaissent. Le blocus empêchait les ayyubides de ravitailler et d'approvisionner permanemment les assiégés. En Baha ad-Din (1884 : 232) atteste que :

Les assauts acharnés que l'ennemi avait livrés à la ville et la foule énorme de troupes qui l'attaquaient de tous les côtés et à tour de rôle, avaient tellement diminué la force de la garnison, en détruisant la force de la garnison, en détruisant ses fantassins et ses cavaliers que le courage des assiégés en fut complètement abattu. Ils virent la mort en personne se dresser devant eux ; ils sentirent leur impuissance à résister plus longtemps (...).

Au regard de la situation, les assiégés se rendent compte qu'ils pourraient être victime d'un massacre s'ils s'obstinent à résister. Pour éviter le chaos, Almechtoub l'émir le plus distingué et le plus puissant de la place se propose au roi de France un accord de paix. Cependant, Philippe Auguste, sachant que la ville était à sa portée et que sa chute est imminente, oppose un refus à la demande de paix des musulmans. Les assiégés perdent tout espoir, lorsqu'ils apprennent que les négociations avaient échouées. En conséquence, l'on enregistrait des désertions de combattants. En effet, les assiégés à bout d'effort et « (...) épouvantés s'emparèrent d'une embarcation et sortir (du port) pendant la nuit (...)» (Baha ad-Din (1884 : 205-233). Ibn al-Athir (1906 : 46) ajoute que « *quand Almechtoub vit que Salah-eddyn ne pouvait être d'aucune utilité aux assiégés ni écarter d'eux aucun dommage, il alla de nouveau trouver les Francs, et convint avec eux de la reddition de la ville (...)* ». En vertu d'un engagement de reddition, pris par les émirs d'Acre, les assiégés obtiennent *l'amân* aux conditions suivantes :

« la place (Acre) avec tout ce qu'elle refermait en de machines de guerre, d'approvisionnement et de navires, serait livrée aux Francs , ainsi qu'une somme de deux cent mille pièces d'or, cinq cents prisonniers du commun et cent autres d'un rang distingué que les Francs désigneraient eux-mêmes ;elle s'engageait aussi à rendre la croix de la crucifixion. Ces conditions acceptées, les musulmans devaient sortir sans qu'on leur fit du mal, emportant leur argent et leurs effets personnels, et se faisant accompagner de leurs femmes et de leurs enfants. On avait en outre stipulé le paiement au Marquis de quatre mille pièces d'or, parce que le traité avait été effectué par sa médiation » Baha ad-Dîn (1884 : 237)

Par ailleurs, la reddition d'Acre et le massacre des prisonniers ne met pas fin aux hostilités de la troisième croisade. En effet, après la victoire des croisés à Acre, le roi de France décide de rentrer en Occident en raison de son état de santé. Le roi d'Angleterre Richard cœur de lion reste à la tête de l'armée franque. Pour continuer la contre-offensive, il se met en marche vers le sud. « Le 7 septembre, les croisés arrivèrent à Asur où ils furent en cerclés et criblés de flèches, mais une charge massive mit en déroute la plus grande partie de l'armée ennemie. Saladin parvient à arrêter la débandade et à contre-attaquer. Jacques d'Avinèse fut tué, mais une nouvelle charge contraignit le sultan à la retraite » (J. Richard, 1994 : 239). N. Eliesséf (1977 : 285) ajoute que « le 20 Janvier 1192 Richard Cœur

de Lion prend Ascalon ; il arrive même à prendre Darum et harceler les communications entre l’Egypte et la Syrie ».

En plus de la perte de territoire, les Ayyubides étaient confrontés à d’autres difficultés. L’enlisement du conflit, les pertes en vies humaines, la fatigue due au port des armes et à l’hiver avaient commencé à affaiblir l’ardeur des soldats ayyubides. L’armée de Saladin subissait une grande pression de la part des croisés et la solidarité des différentes composantes s’était fragilisée du fait de rivalités internes. En clair, dans l’armée ayyubide tout n’était pas marqué par la concorde. En effet, des mésententes apparaissent entre les Mamelouks et le reste de l’armée à cause du partage des butins après la reconquête de Jaffa.

Aussi les Bah ad- Curdes et Turcs sont opposés. De 1171 à 1192, les Ayyubides ont été en campagne militaire dans le monde musulman et en Orient latin. L’effort de guerre avait demandé de lourds sacrifices économiques à l’Egypte et humains à l’armée ayyubide. En conséquence « (...) *le pays, ruiné, dévasté, des sujets épuisés et bouleversés, des troupes fatiguées et usées des chevaux négligés et hors d’usage. Le fourrage manque, les vivres se font rares, (...) tout est cher.* » Imad ad-Dîn (1977 : 260-262). Le trésor égyptien n’avait plus les ressources nécessaires pour financer les expéditions. Du fait des difficultés financières, l’entretien de l’armée devient donc une gageure.

L’engouement des musulmans pour le *Jihad* baisse considérablement. En effet de

« (...) Syrie et d’Egypte vinrent non seulement des armées régulières, mais encore de nombreux volontaires. Les souverains dépendant d’au-delà de l’Euphrate envoyèrent chaque printemps leurs armées. Or en 1190, les souverains de Harran-Edesse et Samosate se déroberent, puis ce furent les souverains de la Jeziré et Singar qui décident en pleine campagne de rentrer dans leurs pays (...) » (E. Sivan, 1968 : 122).

À cette époque « le défaitisme gagne les rangs des alliés du chef Ayyubide ; certains vassaux, s’ils lui restent fidèles, refusent de l’aider, car ils ont leurs propres difficultés à résoudre, ni les émirs zenguide ni les princes seldjoukides ne l’aident. Seul le Khalife de Bagdad lui enverra pour lutter contre les francs deux chargements de naphte avec cinq spécialistes de lance-flamme. Il l’autorise aussi à emprunter de l’argent avec les marchands au nom de sa cours pour financer ses expéditions » N. Elisséeff (1977 : 258). Au niveau sociopolitique la forte personnalité de saladin n’a plus une grande influence sur ses sujets

« sa renommée est en baisse, des signes d’hostilité se manifestent à son égard, notamment à Damas, dont il doit changer le Qadi. À Alep, les éléments anti-ayyubides vont se regrouper autour de Suhrawardi, dont les

idées ne sont pas très orthodoxes. La grande popularité du mystique gène saladin, qui donne l'ordre de l'exécuter le 5 radjab 587 /29 juillet 1191 en fait un martyr (...) » (N. Elisséeff, 1977 : 285).

Cette exécution occasionne des mouvements de protestations soutenues par les hommes de religion contre Saladin.

Au sortir de ce qui précède, on retient que selon les chroniqueurs arabo-musulmans les affrontements de la troisième croisade, ont plongé Saladin et Richard Cœur de Lion dans une situation de crise complexe marquée par des difficultés : militaires, économiques et socio-politiques. La précarité des conditions des Chrétiens et des Musulmans ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre Saladin et Richard Cœur de Lion. Les deux souverains se rapprochent en vue de trouver ensemble des solutions pour juguler les crises sans léser une partie.

2- La recherche d'un compromis diplomatique

Après une longue période d'opposition, les relations entre Saladin et Richard cœur de lion évoluent. Ils ouvrent un autre chapitre de leurs rapports marqués par le pacifisme mutuel et par la signature d'accord de paix mettant fin au conflit.

2.1- L'admiration réciproque et le rapprochement

Dans leurs rapports, « contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, la guerre n'est pas totale : moment de lutte, certes, mais aussi occasion de rencontres pacifiques » (H. Thierry, 2019 : 144). À côté des regards hostiles, à travers les chroniques musulmanes, l'on pouvait percevoir le respect et une admiration mutuelle dans les rapports entre Saladin et Richard Cœur de Lion. Dans les deux camps, malgré leur hostilité, les chroniqueurs, arabo-musulmans, savent rendre hommage à ceux qui sont en face. Selon eux, parmi les souverains occidentaux qui prirent part aux croisades, Richard Cœur de Lion, fut la personnalité qui fascinait l'imagination populaire musulmane. Les auteurs arabes ne s'en cachent pas. Louant le courage et l'habileté militaire de Richard Cœur de Lion, Ibn al-Athir (1906 : 43) écrit ceci : « *c'était l'homme le plus remarquable de son temps par sa bravoure, sa ruse, son activité, sa patience. À cause de lui les musulmans furent éprouvés par une calamité qui n'avait pas sa pareille* ». Son charisme exceptionnel, son intelligence et sa sagesse sont évoqués par Baha-ad-Din.

En somme, sa bravoure jointe à son intelligence politique et tactique fut reconnue par Saladin. Il le trouvait téméraire et lui vouait un profond respect. Pour les croisés, Saladin incarnait également l'idéal musulman, représentant la résistance à la domination chrétienne en Terre Sainte. L'impact de la prise de Jérusalem par Saladin était considérable sur le monde chrétien d'Occident. La désorganisation des structures politiques économiques et religieuses du royaume latin de Jérusalem avait aggravé les craintes. L'Orient latin paraissait désormais sans défense et exposé à une invasion totale par les musulmans, alors une immense affliction s'abattit sur la chrétienté d'Occident. Le Baron franc Balian d'Ibelin traduit l'impact des actions militaires de Saladin sur la chrétienté en se confiant à Saladin en ces termes : « *Sache que personne chez les musulmans n'a fait autant de mal que toi à la chrétienté* » (Ibn al-Athir 1906, p.66). Les francs ayant dominé l'Orient musulman pendant près de deux siècles, l'action de Saladin a contribué à forger l'image, d'un homme à la fois redouté et admiré, un leader qui transcende le simple rôle d'ennemi pour devenir une figure historique pour les croisés. À l'égard des prisonniers et de Richard Cœur de Lion, selon les chroniqueurs musulmans, Saladin aurait montré des gestes de courtoisie. Pendant la troisième croisade, lorsqu'on présenta les prisonniers Saladin aurait traité :

« avec honneur les chevaliers notables et de hauts rangs (...) au chef du roi de France il fit cadeau d'une fourrure spéciale, à tous les autres, d'un manteau de jark, étant donné qu'il faisait grand froid et qu'ils en souffraient . Il leur fit servir de la nourriture (...) et il ordonna de dresser pour eux une tente prête de la sienne » (Baha ad-Din, 1884 : 229).

Même si l'attitude de Saladin pourrait procéder de la grosse rançon espérait avoir à cause de leur rang, on peut percevoir l'humanisme dans son geste. Les chroniqueurs ajoutent que pendant la maladie de Richard Cœur de Lion il aurait reçu des fruits envoyés par Saladin.

Les relations diplomatiques entre croisés et musulmans, pendant la troisième croisade, est une initiative de Richard cœur de Lion. Au regard des difficultés, le souverain anglais propose au sultan de transcender leur égo, clivages religieux et intérêts économiques afin de mettre un terme à l'effusion de sang en Orient. Pour lui, sa posture procède des conséquences de la troisième croisade. Dans sa lettre adressée à Saladin, Richard Cœur de Lion souligne que : « *les musulmans et les Francs sont réduits à toute extrémité, leurs villes sont détruites et les ressources des deux parties en hommes et en chose, anéanties* » (Baha ad-Din 1884 : 275). Pour le roi d'Angleterre cette guerre, qui non seulement mobilisait tant d'énergies et de moyens financiers, n'est pas bénéfique. À en croire Baha ad-Din (1884 : 252) il explique « *que le pays est ruiné, que les biens et des vies ont été sacrifiés des deux côtés. Qu'il est temps*

désormais d'en finir». Le comte Henri également reconnaît que les deux camps sont essoufflés par cette crise. Lorsqu'il rencontre Al-Adil, il lui dit ceci : « *Vous et moi nous n'en pouvons plus, et que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de mettre fin à l'effusion du sang (...) c'est pour notre avantage à chacun* » (Baha ad-Din 1884 : 285). Des barons francs attestent des nombreuses victimes de leur camp. Balyân, fils de Byrzân, fait cette confidence à Saladin

« Il n'a péri en aucun temps un nombre de francs égal à celui qu'ils viennent de perdre. Nous avons compté les combattants qui se sont embarqués pour venir nous trouver ; ils étaient six mille. Sur chaque dizaine il n'en est pas retourné un seul dans son pays. Les uns ont été tués par toi, les autres sont morts de maladie, d'autres, enfin, ont péri noyés » (Ibn al-Athir, 1906 : 66)

La question de paix soulève une vive controverse chez les Ayyubides. Le sultan Saladin était réticent à l'idée de paix proposée par les Francs. Le sultan ayyubide, « *s'imaginait que le roi n'agissait ainsi par ruse et dans des intentions perfides(...)* » (Ibn al-Athir (1906 : 65). Pour le sultan s'il conclut un accord de paix avec Richard Cœur de Lion rien ne garantirait aux musulmans la bonne foi des croisés. Aussi, Saladin savait que la période de trêve pourrait permettre aux Francs de se réarmer et revenir attaquer les musulmans avec une plus grande vigueur. Alors qu'ayant senti l'essoufflement de la motivation des musulmans pour le jihad, Saladin doutait de leur capacité à tenir face aux Francs après sa mort. Assurément, il serait conscient qu'après sa mort personne dans son entourage ne pourrait avoir la même détermination à mener un jihad offensif contre les Francs comme lui. Il faut ajouter que l'insistance de Saladin à vouloir continuer le jihad vient aussi de sa foi ardente en l'Islam.

Lors de la délibération, il ne manque pas de dire ceci à ces conseillers: « *Cette tâche m'a été assignée et la remplirait et, avec l'aide de Dieu (...)* » (Imad ad-Din (1977 : 361). En effet, guide de la communauté musulmane, l'un des devoirs du prince est de s'efforcer « *avec zèle de défendre l'intégrité de l'Islam (...)* » (S. Janine 1961-1962 : 15). Alors que, l'essence de l'Islam est d'étendre le *Dar-al-Islam*⁶. Selon Saladin cette tâche lui ayant été assigné par *Allah*, cet accord saperait les fondements de sa foi et mettrait en danger « *l'islamisme* ». Par contre la cessation de la belligérance est vue par ses proches collaborateurs comme une opportunité à saisir. Imad ad-Din (1977 : 361) décrit la situation précaire du sultanat en ces termes :

⁶Littéralement «maison de l'Islam», le *Dar-al-Islam* est l'ensemble des territoires où l'islam est la religion dominante. Cf. J.Tolan, 2009 : 8-9.

« le pays est ruiné, dévasté, des sujets épuisés et bouleversés, des troupes fatiguées et usées des chevaux négligés et hors d'usage. Le fourrage manque, les vivres se font rares, les bases de ravitaillement sont éloignées, tout est cher. On ne peut importer sauf de l'Égypte et à travers les terribles dangers du désert ; d'autres parts, cette concentration de nos forces, on peut bien penser qu'elle va se disperser ; on ne pourra maintenir un tel déploiement de troupes au milieu d'une pareille pénurie, car nos approvisionnements sont coupés, les routes interdites, les riches sont ruinés, les pauvres mourants, la paille est plus chère que l'or, l'orgue introuvable à n'importe quel prix. (...)».

Ce tableau que vient de présenter Imad-ad-Din montre bien les dangers auxquels les musulmans s'exposeraient s'ils persévèrent dans leur volonté de faire la guerre avec le roi. En plus d'être un grand politique, le roi d'Angleterre était un brave guerrier prêt à toute éventualité. Richard Cœur de Lion est « (...) *l'homme le plus remarquable des Francs par sa prudence et sa bravoure toutes les guerres qui venaient d'avoir lieu, c'était lui qui les avait excitées (...)*» selon Ibn al-Athir (1906 : 51). Sa bravoure et sa ténacité sont aussi évoquées à travers ce témoignage : « (...) *Jamais nous n'eûmes à subir l'hostilité d'un homme plus audacieux que lui!*» (Baha ad-Din 1884 : 252). En effet, le roi fit de nombreuses victimes dans le camp des musulmans. Au sujet des accords d'Acre, Richard Cœur de Lion fit décapiter tous les prisonniers, qui étaient environ trois mille. Vu les difficultés auxquelles était confrontées l'empire et le caractère belliqueux du roi, Ibn al-Athir, interpelle Saladin sur ce qui pourrait advenir à cause de son insistance à continuer la guerre. Le chroniqueur musulman, en sa qualité de conseiller ,dit ceci au sultan:« *Si tu diffères d'y consentir jusqu'à ce que l'hiver survienne et la navigation soit interrompue, il (Richard) sera obligé de demeurer ici une année, et alors il s'ensuivra un grand dommage pour les musulmans*» (Ibn al-Athir 1906 : 66). En réalité, au fur et à mesure que les années passaient, la capacité de résistance des musulmans face aux francs diminuait progressivement du fait du manque de moyens financiers et surtout ces hommes lassés, épuisés, voulaient rentrer dans leurs pays prendre du repos. Les conseillers du sultan précisent aussi que leur vision n'est en aucun cas liée à une négligence de la mission d'Allah. Leur adhésion au projet de paix répond, comme le souligne Imad-Ad-Din (1977 : 262) « (...) *seulement à un souci d'efficacité pour que les forces se renouvellent et la victoire soit accessible (...)*

2.2-Les négociations et la conclusion de paix entre richard cœur de Lion et Saladin

Saladin adhère au projet de paix, de Richard Cœur de Lion, sur insistance de ces proches collaborateurs. Les négociations reprennent. Toutefois, Conrad de Montferrat n'y participera pas. Il fut assassiné le 28 avril 1192 à Tyr. Le roi d'Angleterre reste ainsi le seul

représentant des Francs. Ses conditions de paix étaient axées sur quatre points principaux à savoir la rétrocession de Jérusalem aux chrétiens, la rétrocession de la vraie croix, la restitution du territoire jusqu'au-delà du Jourdain et la proposition d'un mariage entre Al-Adil et sa sœur. Concernant la rétrocession de la ville Sainte, Saladin est formel :

« Jérusalem est à nous tout autant qu'à vous et a plus de prix à nos yeux qu'aux vôtres, car ce fut le lieu du voyage nocturne de notre prophète au ciel et servira à notre nation de lieu de rassemblement au jugement dernier. Ne vous imaginez donc pas que nous l'abandonnerons ni que nous pouvons nous montrer coulants à cet égard. » (Baha ad-Din, 1884 : 275)

Face au refus de céder Jérusalem, le roi demande alors à Al-Adil, de plaider auprès de son frère afin que les chrétiens aient « (...) l'autorisation d'établir une vingtaine de soldats dans la citadelle de Jérusalem, que les chrétiens et les francs qui habiteront cette ville n'aient subir aucun mauvais traitement. » Baha ad-Din (1884 : 319). Saladin et ses conseillers acceptent de donner la liberté d'accès à Jérusalem aux chrétiens. Concernant, la question de la rétrocession de la vraie croix, Saladin souligne qu'elle ne pouvait être rendue qu'en contrepartie d'une rançon que les musulmans espèrent colossale. Pour le partage du territoire, il a été décidé que les châteaux forts que les musulmans possédaient dans la région montagneuse resteraient en leur possession. Ceux situés entre les montagnes et le pays du littoral appartiendront par moitié à chacun d'eux. S'agissant du mariage d'Al-Adil et la sœur du roi, Saladin répond que : « si le mariage doit se faire, qu'il se fasse selon ce qui a été convenu précédemment, car nous ne reviendrons pas sur notre parole; s'il n'est pas possible, nous n'avons pas besoin qu'on nous cherche une autre femme » (Baha ad-Din (1884 : 319).

Malgré la réouverture des négociations, les choses ne semblent pas s'arranger entre les deux camps. De nombreux points de désaccord (énuméré plus haut) empêchaient les pourparlers d'aboutir à la paix. Toutefois, essoufflés par cette croisade, les deux camps évitent le statu quo par des concessions et des compromis. Le sujet qui opposait les deux camps était la possession d'Ascalon. Au sujet de cette ville le roi adresse ce message à Al-Adil : « Si le sultan ne veut pas se départir de ses prétentions sur cette ville qu'El-A'del obtienne de me faire indemniser des dépenses que j'ai faites pour en relever les fortifications. » (Baha ad-Din 1884 : 341). La proposition ayant été rejetée, Richard Cœur de Lion, désireux à tout prix d'obtenir la paix, accepte de concéder aux musulmans la ville d'Ascalon. Le roi ayant accepté de renoncer à Ascalon, Saladin autorise Al-Adil à conclure le traité de paix. Selon les clauses « la durée de la trêve (...) fut fixée à trois ans huit mois (elle) serait générale, sur terre et sur mer en plaine et en montagne, dans les déserts et dans les villes » (Imad ad-Din, 1977 : 262).

En résumé, l'acte de trêve stipulait que la côte de Tyr à Jaffa restait chrétienne et Ascalon qui avait été au cœur des négociations serait rendu à Saladin après la destruction de ses murailles. De même celle de Gaza et Dârûm devaient être détruites. Jérusalem resterait aux mains des Ayyubides. Les chrétiens seraient autorisés à se rendre en pèlerinage à Jérusalem. Les revenus de Ramla et Lydda seraient désormais partagés entre francs et musulmans. Saladin garderait Nazareth et Saffûriyya (Sephorie) au sud d'Acre. Aussi, elle donnerait la liberté de circulation à tous sur l'ensemble des territoires chrétiens et musulmans. Après ces longues et fastidieuses négociations, Richard Cœur de lion et Saladin ratifient la trêve par serment. Malgré le bilan mitigé de la troisième croisade, les musulmans et les chrétiens se sont « (...) réjouis des deux côtés d'être arrivés à cet heureux résultat, car les Francs aussi bien que les musulmans étaient fatigués de la longueur de la guerre » (Al-Makrizi, 1908 : 75). La satisfaction des deux camps se justifie par le fait que la trêve de 1192 entre Saladin et Richard Cœur de Lion a permis d'éviter une escalade supplémentaire et de favoriser une situation relativement stable dans la région.

Conclusion

À la lumière des écrits de chroniqueurs musulmans, nous avons étudié l'évolution des relations entre Saladin, sultan Ayyubide, et Richard cœur de Lion, Roi d'Angleterre. Ennemis acharnés, pendant la croisade royale, ils s'affrontèrent avec une intensité qui paraissait sans concession, chacun incarnant l'idéal du chef de guerre dans son camp. Ces affrontements ont fait de nombreuses victimes de part et d'autre, affaiblissant ainsi les belligérants. Confrontés à des difficultés économiques, militaires et politiques, une *realpolitik* s'impose aux deux partis pour redynamiser leurs économies, reconstituer leurs armées et résoudre les problèmes politiques qui les opposent. Malgré, que les objectifs militaires ne fussent pas atteints, les souverains parviennent à faire preuve de résilience afin de trouver des compromis pour sortir de l'impasse. Après de longues et difficiles négociations, Saladin et Richard cœur de lion signent le traité de Ramallah en 1192.

Bien que Jérusalem reste sous domination musulmane, cet accord garantit aux chrétiens la liberté de culte dans la ville Sainte. Si la paix a mis fin à l'effusion de sang, elle a favorisé le rétablissement de relations commerciales sécurisées, légales entre les chrétiens latins et les communautés musulmanes. Cet événement est significatif non seulement pour ses conséquences immédiates, mais aussi pour la manière dont il a modelé les relations entre les croisés et les musulmans.

Références bibliographiques

Sources

Al-Maqrizi, 1908, *Histoire d'Égypte*, Trad. E. Blochet

Baha ad-Din, 1884, *an-Nawadir as-sultaniyyawa al-Mahâsinat yusufiyya*, In R.H.C. (Hist. Or.), T. III, Paris, Imprimerie Nationale, Académie des Inscriptions des Belles Lettres.

Ibn Abi l-Damm, 1993, *Kitab al-Shamarikh fi l-tawarikh*, éd. Et trad. anglaise D.S. Richards, BEO, 45, trad. Française A.-M. Eddé.

Ibn al-Athir, 1906, *Kamel-Altevarykh* in Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Recueil des historiens des croisades : Les historiens orientaux, T. II.

Imad ad-Din, 1977, *Al fath al-Qudssi fi-al fath al Qudssi*, In Francesco Gabrieli, Chroniques arabes des croisades, Paris, Sindbad.

Janine Sourdel -Thomine, 1961-1962, *Les conseils du sahid al-harawi à un prince ayyubide*, Institut Français du Proche-Orient, Bulletin d'études orientales, T.17.

Bibliographie

BALARD Michel, 1988, *Les croisades*, Paris, MA.

CARDINI Franco, 1997, « l'Italie et la croisade », *In le concile de Clermont 1095 et l'appel à la croisade. Actes de colloque Universitaire international de Clermont-Ferrand (23-25 juin 1995)*. Rome : École française de Rome, p. 221-231

DEABES Moustapha, 2003 « Richard Cœur de Lion et la troisième croisade, d'après les sources arabes », *Culture Politique des Plantagenêts (1154-1224)*, Poitiers, p. 189-222

DEMURGER Alain, 2006, *Croisades et Croisés au Moyen-Âge*, Paris, Champs Flammarion,

GALVEZ-BEHAR Gabriel, 2009, « Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaïti », *le mouvement social*, No. 229, p. 103-113.

HENTSCH THIERRY, 2019, *Orient-Occident Écrits politiques dispersés*, Québec Les Presses de l'Université de Montréal

KONIN Séverin et DAHOUE Medjo, 2021, « Les activités commerciales des Italiens dans le royaume latin de Jérusalem aux XIIe et XIIIe siècles à travers les Assises de Jérusalem », *African journal of literature and humanities*, vol. 2 /Issue 3, p. 205-220.

NIKITA Elisséeff, 1977, *L'Orient Musulman au Moyen Age, 622-1260*, Paris, A. Colin.

PHILIPPE Jonathan, 2010, *Une histoire moderne des croisades*, Paris, Flammarion,

RICHARD Jean, 1994, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard.

SIVAN Emmanuel, 1995, *mythes politiques arabes*, Paris, Fayard.